

RAPPORT SUR LE SONDAGE AUPRÈS DES ÉTUDIANTES ET DES MEMBRES DU CORPS PROFESSORAL AUTOCHTONES EN SCIENCES INFIRMIÈRES

2020–2021

Effectifs infirmiers autorisés,
production canadienne :
nouvelle offre potentielle

Novembre 2022



CASN
ACESI »»



Canadian Association
of Schools of Nursing
Association canadienne des
écoles de sciences infirmières



Ce rapport a été produit par l'ACESI pour fournir de l'information sur un ou des sujets précis.

Les idées et les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du conseil d'administration de l'ACESI.

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ce document, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transcrire, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou affiché sur tout site Web, ftp ou semblable sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

Note : Les titres de compétences (diplômes et grades universitaires) ne sont pas traduits ; ils sont publiés dans leur langue originale, tels qu'ils ont été soumis.

© 2022 Canadian Indigenous Nurses Association et Association canadienne des écoles de sciences infirmières

Association canadienne des écoles de sciences infirmières

1145 Hunt Club Road, bureau 450

Ottawa, ON K1V 0Y3

Tél. : 613 235-3150

Télec. : 613 235-4476

Site Web : www.casn.ca

ISBN édition électronique : 978-1-989648-49-0

Table des matières

Remerciements	4
Introduction	5
Contexte	5
Collecte, partage et propriété des données	6
Phase explicative.....	6
Groupe de discussion des étudiantes/récentes diplômées.....	9
Élaboration de l’outil de sondage.....	11
Phase de mise en œuvre.....	11
Résultats de l’enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux 2020-2021	12
Données sur les admissions et les inscriptions d’étudiantes ainsi que les diplômées autochtones par programme	12
Programmes de baccalauréat	12
Programmes pour les infirmières praticiennes (IP)	13
Programmes de maîtrise.....	13
Programmes de doctorat.....	14
Méthodes pour déterminer le nombre d’étudiantes autochtones en sciences infirmières	14
Nombre de membres du corps professoral autochtones en sciences infirmières, 2021	15
Recrutement et rétention d’étudiantes et de membres du corps professoral autochtones en sciences infirmières.....	16
Discussion	17
Références	18
Annexe a (questions du sondage)	19

Remerciements

L'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI) et l'Association des infirmiers et des infirmières autochtones du Canada (CINA) reconnaissent avec gratitude la contribution, l'expertise offerte et le temps consacré par les personnes participant à l'élaboration de ce *Sondage auprès des étudiantes et des membres du corps professoral autochtones en sciences infirmières*. Nous tenons particulièrement à remercier les membres du comité consultatif pour leur engagement et leurs conseils tout au long de ce processus.

Comité consultatif sur le sondage auprès des étudiantes et des membres du corps professoral autochtones en sciences infirmières

Marilee A. Nowgesic, Présidente et directrice générale	Association des infirmiers et des infirmières autochtones du Canada (CINA)
Lisa (Mona) Bourque Bearskin, RN, PhD	Thompson Rivers University
Gaylene Potter, RN, BN, MSN	Red Deer College
Michelle-Marie Spadoni, RN, MA (N), DNP	Lakehead University
Netha Dyck, RN, EdD, CHE	University of Manitoba
Tina Ticao, RN	Nunavut Arctic College
Angelina Heer	University of New Brunswick
Paula Verbrugghe (coordonnatrice de stages)	Fanshawe College
Monika Shukla (facilitatrice de programme)	Fanshawe College
Rachel Radyk, RPN (RN), BAComMS, BScN, MScN Student (étudiante à la maîtrise en sciences infirmières)	Association des étudiant(e)s infirmier(ère)s du Canada
Cole Woytiuk, RN	Association des étudiant(e)s infirmier(ère)s du Canada
Leah Carrier	Dalhousie University
Shubie Chetty, BScN, MScN	Services aux Autochtones Canada
Aîné Terry McKay	Ottawa Aboriginal Coalition
Aînée Irene Compton	Ottawa Aboriginal Coalition
Darcy Diachinsky, RN	Alberta Health Services
Jasmine Gordon, RN	Aurora College
Isabelle Wallace, RN, MSN	Madawaska Maliseet First Nation Health Center
Jessy Dame, RN (c), MSN	Chercheuse indépendante
Sheila Blackstock, RN, PhD, MScN, COHN	Thompson Rivers University

Introduction

En décembre 2020, l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI), en partenariat avec la Canadian Indigenous Nurses Association (association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada ; CINA), a reçu un financement de Services aux Autochtones Canada pour préparer et lancer un sondage annuel qui permettrait de suivre les progrès des écoles de sciences infirmières du Canada relativement au nombre de membres du corps professoral en sciences infirmières qui s'identifient comme autochtones (Premières Nations, Inuit et Métis) employés au Canada et sur le nombre d'étudiantes inscrites en sciences infirmières qui s'identifient comme autochtones. Le sondage a été réalisé en tant que complément à l'enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux de l'ACESI, qui a fourni à la communauté infirmière, aux employeurs et à d'autres intervenants clés des renseignements à jour sur le nombre de futures infirmières et de leurs enseignantes depuis son lancement en 2004. Par l'entremise de ce sondage, nous voulons créer un mécanisme pour recueillir et diffuser des données longitudinales de grande qualité qui favoriseront l'évaluation et le suivi du recrutement et de la rétention des étudiantes et des membres du corps professoral autochtones à l'échelle du pays.

Contexte

Le rapport de la Commission de vérité et réconciliation (CVR, 2015) demande aux institutions canadiennes et à tous les paliers gouvernementaux de prendre des mesures pour s'attaquer aux séquelles des pensionnats et faire progresser la réconciliation. L'appel à l'action 23 demande une augmentation du nombre de professionnels de la santé autochtones. Les infirmières représentent la profession de la santé la plus importante dans toutes les régions du Canada. Cependant, les peuples autochtones sont sous-représentés dans les soins infirmiers et la formation en sciences infirmières. Ces actions sont inextricablement liées, car l'augmentation du nombre de professionnels de la santé autochtones nécessite des changements fondamentaux au système de formation.

En 2017, « les écoles membres de l'ACESI ont unanimement adopté [...] une motion en réponse aux appels à l'action en matière de formation en sciences infirmières » (ACESI, 2020), ce qui a incité la création d'un groupe d'études conjoint ACESI-CINA qui visait à soutenir la réactivité des infirmières enseignantes aux appels à l'action de la CVR. En tant que porte-parole national de la formation en sciences infirmières et organisme qui établit les normes des pratiques exemplaires en matière de formation, le rôle de l'ACESI était de fournir des conseils détaillés sur les mesures pratiques que chaque école de sciences infirmières pourrait prendre. En 2020, l'ACESI a publié le [*Cadre stratégique en matière de formation infirmière, en réponse aux appels à l'action*](#).

Alors que le cadre de l'ACESI met l'accent sur les stratégies permettant aux écoles de sciences infirmières d'augmenter le nombre d'étudiantes autochtones dans leurs programmes et d'appuyer leur rétention, l'ACESI, la CINA, les gouvernements et d'autres intervenants clés manquent de données systématiquement recueillies pour évaluer si des progrès sont réalisés dans l'augmentation du nombre d'infirmières et de membres du corps professoral autochtones. En 2020, l'ACESI et la CINA ont soumis une proposition à Services aux Autochtones Canada (SAC) dans le but de créer un sondage complémentaire à son enquête nationale sur les effectifs

étudiants et professoraux et ainsi recueillir des données sur le nombre d'étudiantes autochtones accédant aux programmes de formation en sciences infirmières et de diplômées autochtones au baccalauréat et aux cycles supérieurs de ces programmes, ainsi que des données sur le nombre de membres du corps professoral de sciences infirmières autochtones. L'ACESI et la CINA ont reçu du financement pour une phase exploratoire qui impliquait la collecte de renseignements sur la réalisation du sondage proposé auprès des écoles de sciences infirmières, ainsi que l'élaboration d'un outil de sondage. SAC a financé une phase de mise en œuvre qui a permis à l'ACESI de réaliser le sondage en 2022.

Collecte, partage et propriété des données

Le principe de la souveraineté des données autochtones, qui reconnaît l'autorité des peuples autochtones sur la collecte et l'utilisation de leurs données et de leurs connaissances (Walter et al., 2021), a été utilisé pour guider l'élaboration et la réalisation du sondage. La CINA, l'ACESI et le comité consultatif ont élaboré conjointement les questions du sondage. Le comité consultatif a guidé les deux associations pour inclure des questions qui détermineraient davantage d'éléments, c'est-à-dire autre que le nombre d'étudiantes et de membres du corps professoral autochtones, et souligneraient l'importance de recueillir des données sur les stratégies de recrutement et de rétention des écoles.

L'ACESI a recueilli les données auprès des écoles de sciences infirmières étant donné qu'une enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux était déjà en place. Une entente de partage de données entre l'ACESI et la CINA a été signée détaillant le partenariat : l'ACESI recueille et stocke les données sur son serveur sécurisé et partage avec la CINA les données agrégées en réponse aux questions du sondage. L'ACESI n'est pas autorisée à rendre compte des réponses au sondage auprès des étudiantes et des membres du corps professoral autochtones sans l'autorisation expresse de la CINA, à qui les données appartiennent.

Phase explicative

Groupes de discussion

Des groupes de discussion ont été organisés avec les membres du corps professoral et le personnel administratif en sciences infirmières qui avaient déjà répondu à l'enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux. Le but de ces sessions était d'explorer les facilitateurs ainsi que les obstacles possibles auxquels les écoles de sciences infirmières seraient confrontées en répondant au sondage. Les groupes de discussion ont été sélectionnés comme méthode de collecte de données pour stimuler la discussion entre les participantes sur les solutions potentielles, ainsi que pour partager des renseignements concernant les facteurs qui facilitent la collecte de données sur le nombre d'admissions et d'inscriptions d'étudiantes autochtones, et de diplômées autochtones, ainsi que sur le nombre de membres du corps professoral autochtones employées.

L'ACESI a invité 23 écoles, un échantillon représentatif de 25 % de ses membres, à participer. Les écoles invitées différaient en matière de taille, de type d'établissement, de cadre, d'emplacement et de langue. Elles avaient également répondu à la plus récente enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux de l'ACESI. Parmi elles, 15 écoles ont accepté

de participer, et les groupes de discussion ont été suivis par 19 membres du corps professoral ou du personnel administratif. Les participantes ont reçu un questionnaire avant les sessions du groupe de discussion pour leur permettre de planifier leurs réponses ou de consulter leurs collègues.

Le comité consultatif du projet a identifié une lacune dans les données recueillies concernant la faisabilité d'un sondage auprès des étudiantes et des membres du corps professoral autochtones. Étant donné que le sondage reposerait sur l'auto-identification des étudiantes autochtones à l'école de sciences infirmières, les points de vue sur l'auto-identification doivent être pris en compte. Un groupe de discussion a été organisé avec un échantillon de commodité d'étudiantes autochtones actuellement inscrites dans des programmes de formation en sciences infirmières de premier cycle ou de cycles supérieurs, ainsi que d'anciennes étudiantes ayant obtenu leur diplôme au cours des cinq dernières années. Le groupe de discussion a réuni six étudiantes ou récentes diplômées autochtones en sciences infirmières et a été animé par deux infirmières autochtones (une membre du corps professoral et une étudiante) ainsi qu'une Aînée autochtone.

Résultats

Les enregistrements des groupes de discussion ont été transcrits et une analyse thématique a été menée pour déterminer les thèmes des discussions. Celle du groupe de discussion des membres du corps professoral et des administratrices a abouti à neuf thèmes dans quatre catégories, tandis que celle des étudiantes a abouti à trois thèmes répartis en trois catégories.

Groupes de discussion des membres du corps professoral/administratrices

Catégorie 1. Caractéristiques des écoles de sciences infirmières

Thème 1. Il y a un manque de données précises sur les inscriptions d'étudiantes.

Les participantes aux groupes de discussion ont décrit comment les écoles de sciences infirmières, bien qu'elles aient souvent des places d'inscription désignées pour les étudiantes autochtones, ne sont qu'un indicateur du nombre d'inscriptions autochtones. Les échanges au sein des groupes de discussion en lien avec cette observation se sont concentrés sur leur conviction que toutes les étudiantes ne se déclarent pas lors de la demande, ce qui conduit à une compréhension inexacte du nombre d'inscriptions autochtones.

L'autodéclaration en tant qu'étudiante autochtone est la base de la méthode de collecte de données pour le sondage. Ce thème indique qu'il existe un obstacle majeur à la collecte précise de données sur les inscriptions. De plus amples renseignements sur l'autodéclaration sont présentés dans la troisième catégorie.

Catégorie 2. Stratégies actuelles de recrutement et de rétention

Thème 2. Les activités de recrutement doivent être culturellement adaptées et sûres.

Thème 3. L'intégration de connaissances autochtones favorise la rétention.

Les participantes aux groupes de discussion ont convenu que les stratégies de recrutement et de rétention doivent être **culturellement sûres et qu'elles nécessitent la reconnaissance et l'intégration des connaissances autochtones dans la communauté académique, les ressources**

pour étudiantes et les programmes d'études. Décrivant les constatations associées à une récente révision des programmes d'études, une participante a noté : « L'une des choses sur lesquelles il fallait travailler était [...] toute l'idée d'examiner la santé des Autochtones. » Certaines participantes ont décrit comment la reconnaissance et l'intégration du contenu autochtone dans les programmes d'études sont déjà devenues une priorité. Une autre participante a noté : « Jusqu'à présent, nous avons un cours obligatoire sur les perspectives autochtones pour nos étudiantes de première année, et nous travaillons également à l'intégration du cadre de compétences culturelles de l'ACESI dans les résultats de nos programmes et nos plans de cours. »

D'autres participantes ont décrit les efforts de rétention antérieurs qui avaient eu un succès limité, comme un « programme de mentorat qui [...] a échoué principalement parce que les étudiantes autochtones qui ont participé au programme pour encadrer les autres ont estimé qu'il ne répondait pas aux besoins de mentorat des étudiantes autochtones ».

Catégorie 3. Défis associés à l'administration d'une enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux autochtones

Thème 4. L'autodéclaration sous-représente les inscriptions d'étudiantes autochtones.

Thème 5. L'autodéclaration sous-représente le nombre de membres du corps professoral autochtones.

Les groupes de discussion ont identifié l'utilisation généralisée d'un formulaire de déclaration d'expérience personnelle que les candidates sont invitées à remplir lors de leur demande d'admission au programme et reconnaissent que **de nombreuses étudiantes et membres du corps professoral potentielles choisissent de ne pas faire une telle déclaration**, ce qui a une incidence sur leur capacité à collecter avec précision les données relatives aux inscriptions des étudiantes et aux membres du corps professoral autochtones. Les membres du groupe de discussion pour les étudiantes ont donné un aperçu des défis potentiels associés au recours à l'autodéclaration comme source de données pour les chiffres relatifs à l'inscription. Une participante a décrit son expérience relative à l'autodéclaration comme suit : « L'établissement n'indiquait pas pourquoi les renseignements étaient collectés ou ne décrivait aucun processus d'auto-identification. »

Catégorie 4. Solutions potentielles de collecte de données

Thème 6. Les avantages de l'auto-identification doivent être clairement définis.

Thème 7. La gestion et l'utilisation des données collectées doivent être appropriées.

Le thème de la **définition claire des avantages de l'auto-identification** est lié aux résultats discutés dans la catégorie précédente. Pour obtenir des chiffres précis relatifs à l'inscription, la méthode de collecte de données doit être fiable. Les étudiantes et les membres du corps professoral doivent croire qu'il y a un avantage à s'identifier comme Autochtone. Comme l'a souligné une participante : « Il doit être clair pour l'étudiante qui s'identifie qu'il y a un avantage à le faire et que cela n'entraînera pas d'inconvénient. »

Une grande partie de la discussion a également porté sur la **gestion et l'utilisation appropriées des données collectées**. Des préoccupations concernant la transparence et l'utilité des données de sondage ont été soulevées. Par exemple :

Que faisons-nous avec ces données? Qui les collecte et où vont-elles? Ce sont nos renseignements, et ils devraient nous appartenir. Nous devrions être assurées qu'ils sont collectés de manière sûre et appropriée, et qu'ils ne sont pas utilisés uniquement pour obtenir de meilleurs fonds, ou pour permettre aux universités de se promouvoir comme un endroit sûr, car, comme nous le savons, elles ne le sont pas. L'université n'est pas encore un endroit sûr.

Catégorie 5. Utilité de la collecte de données sur les étudiantes et les membres du corps professoral autochtones

Thème 8. Il est possible que les données soient utiles.

Thème 9. Il y a un manque d'information sur les raisons pour lesquelles les étudiantes et les membres du corps professoral autochtones quittent les programmes.

Parmi les participantes aux groupes de discussion, on a un consensus sur le fait qu'il **est possible que les données soient utiles**. Comme décrit par une participante : « Nous devons comprendre comment nos populations autochtones sont représentées, à la fois en tant qu'étudiantes et par l'intermédiaire de nos membres du corps professoral impliqués dans les collèges et les universités. »

Les commentaires ont indiqué que les entretiens de départ ne sont généralement pas effectués de façon uniforme. Par conséquent, les **renseignements sur les raisons pour lesquelles les étudiantes et les membres du personnel quittent les programmes demeurent inexacts**. Il serait potentiellement utile de faire des entretiens de départ une priorité pour la collecte de données afin de s'assurer que « nous suivons les véritables raisons pour lesquelles les étudiantes [et les membres du corps professoral] quittent nos programmes ».

Groupe de discussion des étudiantes/récentes diplômées

Catégorie 1. Inscription

Thème 1. Il est nécessaire d'améliorer la collecte des données sur les inscriptions.

Les participantes aux groupes de discussion pour les étudiantes se sont souvenues d'un processus d'auto-identification du statut d'Autochtone lors de la demande d'admission à leur programme de formation en sciences infirmières. La plupart des participantes ont décrit le processus comme une simple case à cocher :

Vous avez coché si vous vous identifiez comme Autochtone. C'était un moyen d'être simplement placée dans le bassin d'admission autochtone ou ordinaire. À partir de là, malheureusement, il n'y a pas grand-chose d'autre en ce qui concerne l'auto-identification en tant qu'Autochtone.

Le thème récurrent identifié par les participantes est qu'il est **nécessaire d'améliorer la collecte des données sur les inscriptions**. Par exemple, une participante a déclaré : « Il y a une manière [de s'identifier], mais ça demande juste si vous êtes Autochtone, oui/non. Cela ne vous donne

aucun espace pour préciser au niveau du département. » Les participantes ont également discuté du manque de clarté concernant les avantages de l'auto-identification et, « par conséquent, [...] peu d'étudiantes l'ont fait, malheureusement ».

Catégorie 2. Obstacles et facilitateurs à l'auto-identification

Thème 2. Il est nécessaire d'améliorer le soutien offert aux Autochtones dans les écoles de sciences infirmières.

Une grande partie de la discussion entourant les obstacles/facilitateurs à l'auto-identification était centrée sur les obstacles/facilitateurs pour les étudiantes autochtones une fois admises dans leur programme. Une participante a expliqué que l'auto-identification au moment de la demande ne se traduit pas par un soutien au sein du programme de formation en sciences infirmières parce que « les seules personnes à l'extérieur du bureau du registraire qui reçoivent l'information sont celles associées au centre d'étudiantes autochtones, et ce afin que ce centre offre à chaque nouvelle étudiante un soutien général, mais il n'y a pas de soutien particulier aux sciences infirmières ». Une autre participante rapporte : « Je n'ai pas l'impression que [l'école de sciences infirmières] [...] comprend les difficultés que je vis et ce que je dois faire pour trouver un équilibre général par-dessus mon identité culturelle et pour essayer de me sentir acceptée dans mon école. »

Catégorie 3. Réflexions sur la collecte de données sur les étudiantes autochtones

Thème 3. La collecte de données sur les étudiantes autochtones doit être culturellement sûre, significative et effectuée selon une approche collaborative.

Les participantes aux groupes de discussion ont convenu à l'unanimité que la collecte de données sur les étudiantes autochtones est importante et a le potentiel d'être utile, mais qu'**elle doit être culturellement sûre, significative et effectuée en utilisant une approche collaborative**. Des préoccupations ont été soulevées, en voici quelques-unes :

Les peuples autochtones ont également plus d'accès et de pouvoir sur ces statistiques. Ce n'est pas juste un moyen de nous garder comme des numéros et de nous surveiller, en quelque sorte. Je suppose que notre peuple rebondit sur un graphique, et cela déshumanise en quelque sorte cet aspect.

Une autre participante a demandé :

[Est-ce que] les données reflètent vraiment les besoins des communautés des Premières Nations? Servent-elles vraiment à quelque chose? À qui profitent-elles en réalité? [Servent-elles] juste pour que ces universités puissent cocher une case par rapport à la Commission de vérité et réconciliation, prouvant ainsi qu'elles ont fait leur diligence raisonnable, ce qui leur permet en fin de compte d'obtenir de l'argent pour le recrutement et la rétention?

Recommandations

Grâce au processus d'analyse thématique, les considérations des groupes de discussion des membres du corps professoral et des étudiantes pour la mise en œuvre du sondage ont été identifiées. Ces considérations étaient les suivantes :

1. Communiquer avec les écoles à l'avance au sujet des questions qui seront ajoutées au sondage pour les encourager à être en mesure de fournir des données sur les inscriptions d'étudiantes autochtones et le nombre de membres du corps professoral autochtones.
2. Veiller à ce que les rapports indiquent que les données ne représentent que les personnes qui se sont déclarées autochtones auprès de leurs écoles et, par conséquent, peuvent ne pas être exactes.
3. Partager avec les écoles et les autres intervenants le processus de collecte des données et de production de rapports relatifs à ces dernières.

Les deux groupes de discussion ont mis en garde l'ACESI contre la présentation dans le vide des statistiques concernant les inscriptions d'étudiantes autochtones et le nombre de membres du corps professoral autochtones. Des inquiétudes ont été exprimées quant au fait que les écoles utiliseraient le rapport comme moyen de « cocher une case » liée aux appels à l'action de la CVR; le nombre d'étudiantes et de membres du corps professoral ne reflète pas l'expérience des personnes autochtones au sein de l'école de sciences infirmières. Bien qu'il puisse y avoir un nombre croissant d'étudiantes et de membres du corps professoral autochtones en sciences infirmières, cela ne signifie pas que leur expérience est positive.

Élaboration de l'outil de sondage

En collaboration avec le comité consultatif, une série de questions a été élaborée pour recueillir des données sur le nombre de membres du corps professoral et d'étudiantes autochtones dans les programmes de formation en sciences infirmières. Compte tenu des recommandations des groupes de discussion, des questions ont été élaborées pour déterminer (1) comment les écoles déterminent le nombre d'étudiantes autochtones dans les programmes en formation de sciences infirmières; et, (2) si les écoles ont mis en place des stratégies de recrutement et de rétention pour soutenir la population étudiante autochtone. Le questionnaire se trouve à l'Annexe A.

Phase de mise en œuvre

À l'automne 2021, l'ACESI a lancé une campagne pour informer les écoles des nouvelles questions de l'enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux afin de recueillir des données sur le nombre d'étudiantes et de membres du corps professoral autochtones. Lors de la réunion annuelle du Conseil de l'ACESI, des renseignements sur le sondage ont été partagés avec les 95 doyennes, directrices et présidentes présentes lors du rapport de la directrice générale. De plus, des renseignements ont été affichés sur le site Web de l'ACESI, envoyés à ses plus de 5 000 abonnés au bulletin de nouvelles et publiés sur les plateformes de médias sociaux de l'ACESI (Facebook, plus de 1 800; Twitter, plus de 2 100; LinkedIn, plus de 300).

Le sondage auprès des étudiantes et des membres du corps professoral autochtones en sciences infirmières a été réalisé parallèlement à l'enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux de l'ACESI. Un sondage complémentaire distinct avec les questions pour les étudiantes et membres du corps professoral autochtones en sciences infirmières a été élaboré. Il a été réalisé en ligne à l'aide de [Qualtrics](#).

Le sondage, qui a été ouvert de janvier à septembre 2022, a été envoyé aux 137 écoles de sciences infirmières canadiennes offrant un programme préalable menant à l'admission à la

profession (PAP) qui permet aux diplômées de postuler à l'inscription ou l'autorisation initiale comme infirmière autorisée, ou un programme de formation de deuxième cycle en sciences infirmières ou une formation supérieure en sciences infirmières.

Résultats de l'enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux 2020-2021

Au total, 99 des 137 écoles ont répondu au sondage, y compris 92 des 95 membres possibles de l'ACESI. Sept des 99 écoles étaient des cégeps. Le taux de réponse global au sondage était de 72,3 %; le taux de réponse des membres de l'ACESI était de 96,8 %.

Pour préserver la confidentialité, les données des provinces et des territoires ayant une seule école de sciences infirmières ont été filtrées des graphiques ci-dessous.

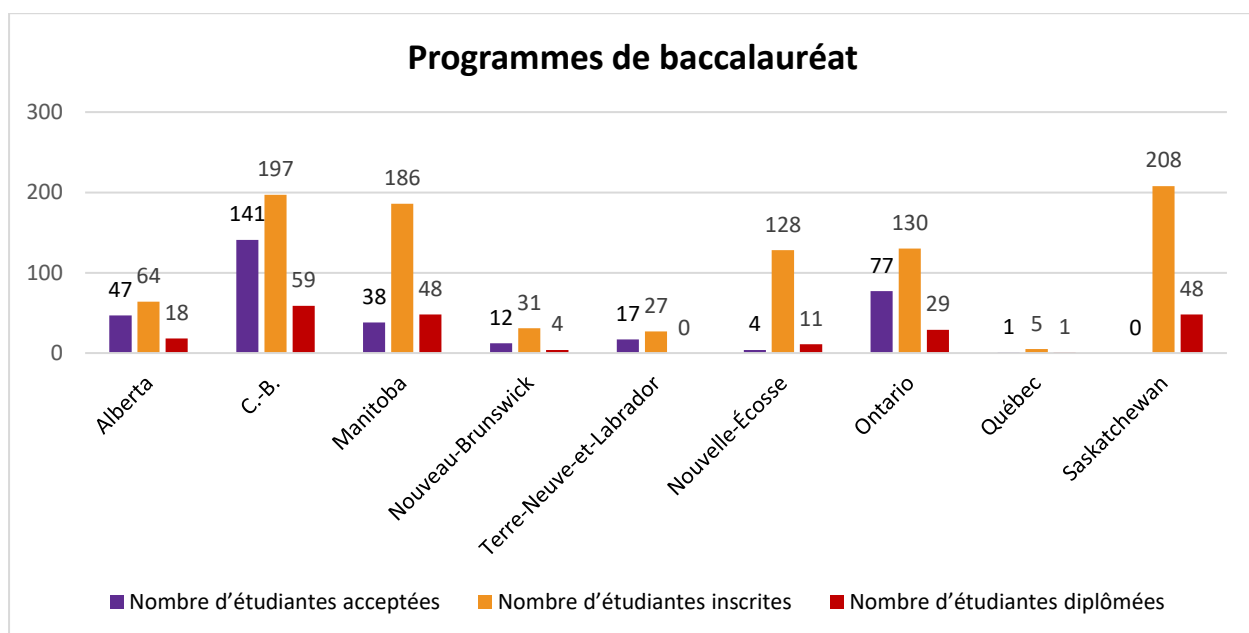
Données sur les admissions et les inscriptions d'étudiantes ainsi que les diplômées autochtones par programme

Cette section du rapport présente les données sur les admissions et les inscriptions d'étudiantes ainsi que les diplômées autochtones en sciences infirmières par type de programme. Les données globales sur les admissions et les inscriptions d'étudiantes ainsi que les diplômées autochtones en sciences infirmières par type de programme se trouvent dans le rapport 2020-2021 de l'ACESI *Statistiques sur la formation d'infirmières et d'infirmiers au Canada*. **Seules les étudiantes qui se sont identifiées comme autochtones dans les écoles de sciences infirmières sont incluses dans ce rapport.** En raison de la variabilité du choix des étudiantes de s'identifier comme autochtones, les résultats présentés dans ce rapport ne reflètent pas avec exactitude le nombre total d'étudiantes autochtones dans les programmes de formation en sciences infirmières.

Les données d'admission et d'inscription sont rapportées par année universitaire (de septembre 2020 à août 2021). Les données sur les diplômées sont rapportées par année civile (de janvier à décembre 2021).

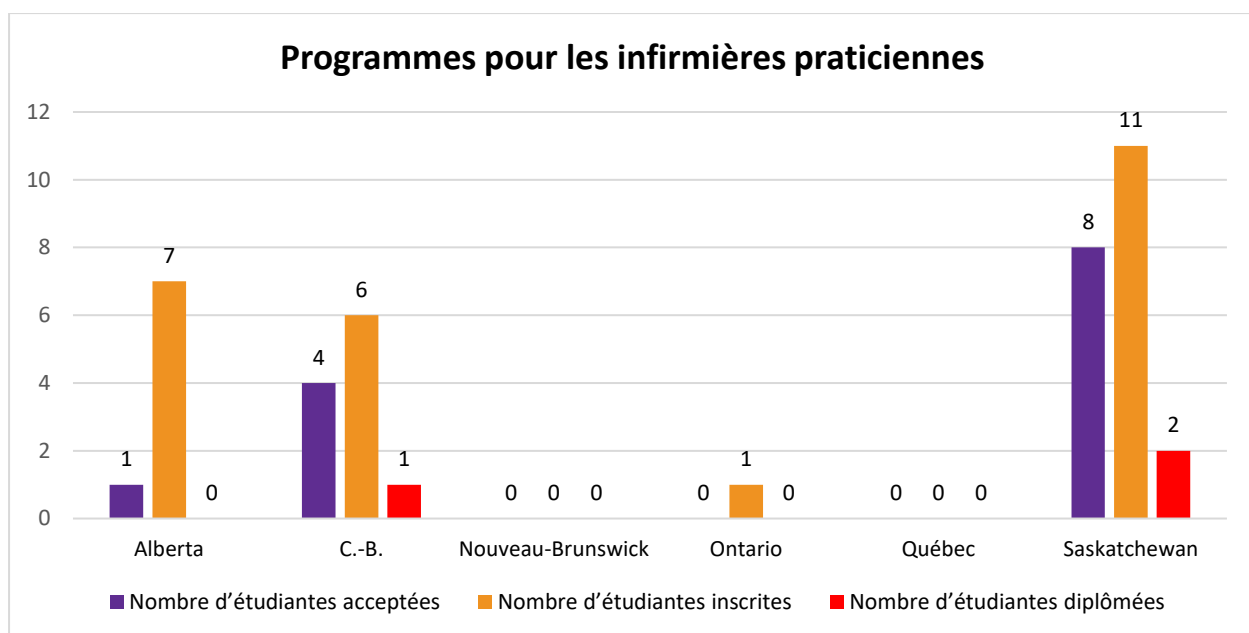
Programmes de baccalauréat

Le taux de réponse provincial et territorial des écoles concernant les données sur les admissions et les inscriptions des étudiantes ainsi que les diplômées autochtones autodéclarées au programme de baccalauréat 2020-2021 variait de 60 à 100 %.



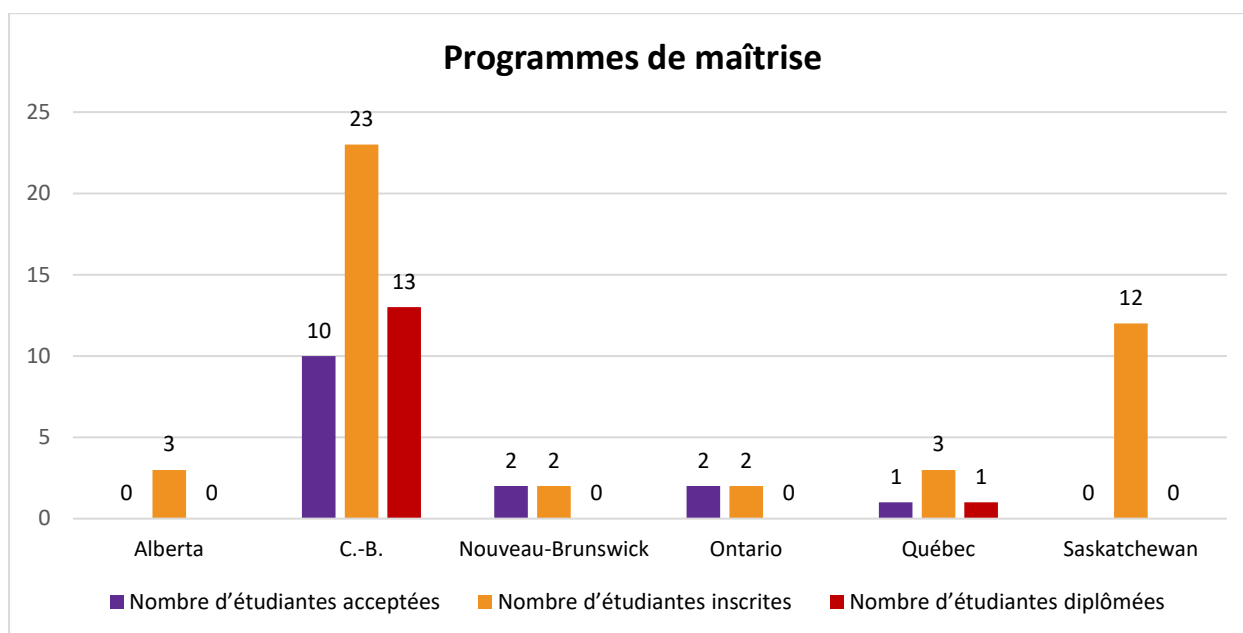
Programmes pour les infirmières praticiennes (IP)

Le taux de réponse provincial et territorial des écoles concernant les données sur les admissions et les inscriptions des étudiantes ainsi que les diplômées autochtones autodéclarées au programme pour les IP 2020-2021 variait de 67 à 100 %.



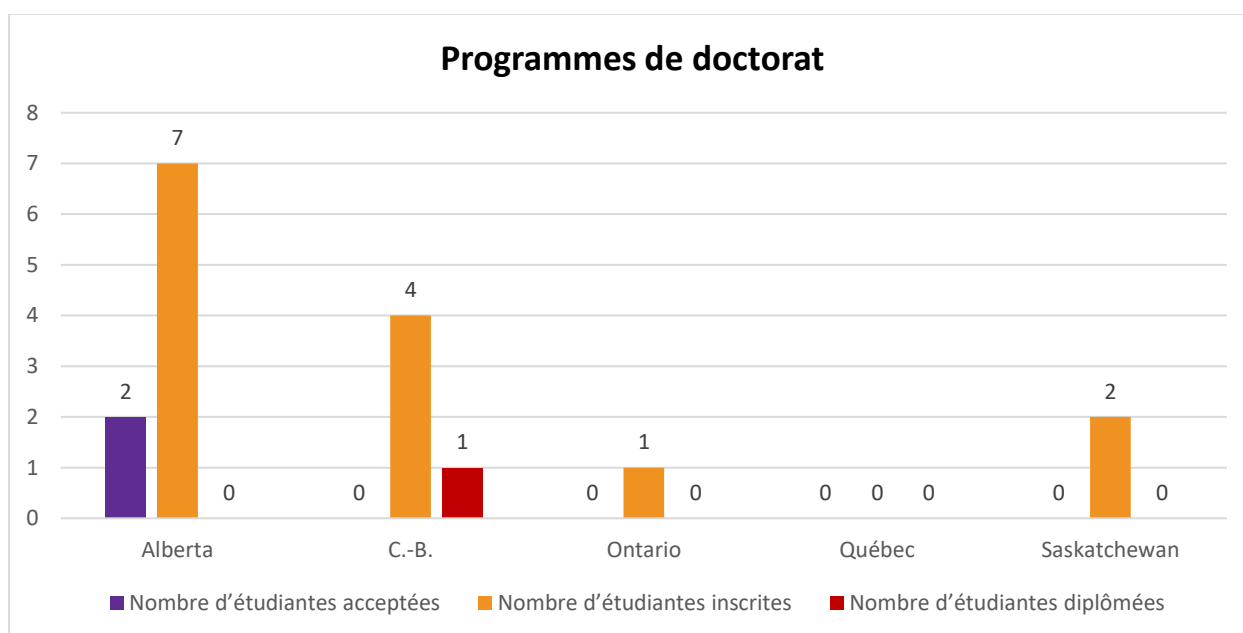
Programmes de maîtrise

Le taux de réponse provincial et territorial des écoles concernant les données sur les admissions et les inscriptions des étudiantes ainsi que les diplômées autochtones autodéclarées au programme de maîtrise 2020-2021 variait de 50 à 100 %.



Programmes de doctorat

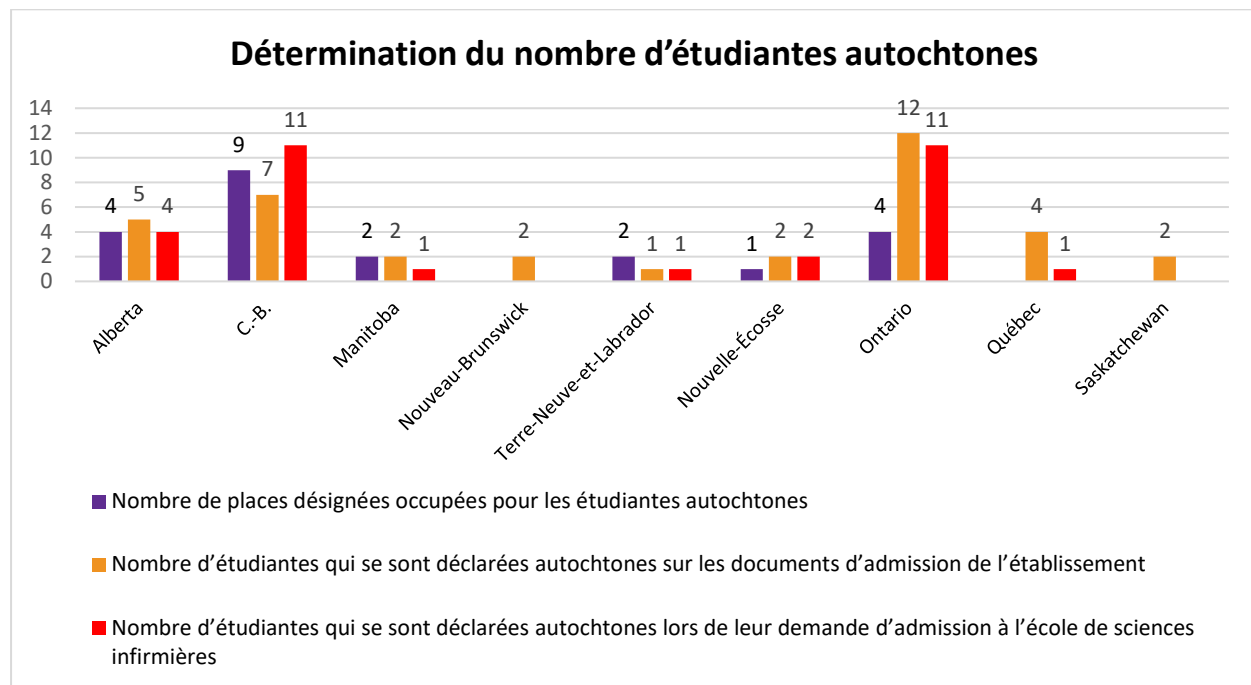
Le taux de réponse provincial et territorial des écoles concernant les données sur les admissions et les inscriptions des étudiantes ainsi que les diplômées autochtones autodéclarées au programme de doctorat 2020-2021 variait de 75 à 100 %.



Méthodes pour déterminer le nombre d'étudiantes autochtones en sciences infirmières

On a demandé aux écoles de fournir des détails sur la façon dont elles déterminaient le nombre d'étudiantes autochtones en sciences infirmières dans leurs programmes. Le taux de réponse à cette question était de 77 % (n=87). Parmi les écoles qui ont répondu, 19 % (n=17) ont indiqué

qu'elles ne recueillent pas ces données. Les écoles restantes ont indiqué qu'elles avaient déterminé ce nombre en utilisant une combinaison du nombre de places désignées occupées et des étudiantes qui se sont déclarées sur les documents de l'école de sciences infirmières ou de l'établissement.



Nombre de membres du corps professoral autochtones en sciences infirmières, 2021

Le corps professoral en sciences infirmières englobe différents types d'enseignantes en sciences infirmières. Aux fins de ce rapport :

- « Membre permanente du corps professoral » fait référence aux membres titulaires/permanentes du corps professoral qui donnent des cours de sciences infirmières dans une université ainsi qu'aux membres permanentes à temps plein ou à temps partiel du corps professoral qui enseignent des cours de sciences infirmières dans un collège.
- « Membre à temps plein du corps professoral » désigne les membres permanentes à temps plein du corps professoral qui donnent des cours de sciences infirmières ainsi que les membres contractuelles à temps plein du corps professoral (il s'agit de membres du corps professoral titulaires de contrats d'une année universitaire ou plus) qui enseignent des cours de sciences infirmières.
- « Membre contractuelle du corps professoral » désigne les membres contractuelles à temps plein du corps professoral (il s'agit de membres du corps professoral qui détiennent des contrats d'une année universitaire ou plus) qui donnent des cours de sciences infirmières ainsi que les membres contractuelles à temps partiel du corps professoral (il s'agit de membres du corps professoral qui détiennent des contrats de moins d'une année universitaire) qui enseignent des cours de sciences infirmières.
- Les membres du corps professoral clinique (c. à d., enseignantes cliniques) ne sont pas inclus dans le nombre de membres du corps professoral.

- « Membre du corps professoral infirmière autorisée » et « membre du corps professoral » font référence à tout ce qui précède.

Nombre de membres du corps professoral autochtones par statut d'emploi, 2021

Catégorie de membre du corps professoral	Nombre total de membres du corps professoral	Nombre de membres du corps professoral autochtones déclarées	Pourcentage des membres du corps professoral se déclarant autochtones
Membres permanentes du corps professoral	3 181	72	2,2 %
Membres contractuelles à temps plein du corps professoral	593	9	1,5 %
Membres contractuelles à temps partiel du corps professoral	7 141	13	< 1 %

Recrutement et rétention d'étudiantes et de membres du corps professoral autochtones en sciences infirmières

On a posé aux écoles de sciences infirmières trois questions concernant le recrutement et la rétention des étudiantes et des membres du corps professoral autochtones. Les écoles ont reçu une variété d'options et pouvaient indiquer toutes les stratégies utilisées par l'école, en plus de pouvoir soumettre des stratégies non répertoriées. Les répondantes avaient également la possibilité d'indiquer « aucune des réponses ci-dessus ».

Les répondantes ont été interrogées sur les structures et les politiques qu'elles avaient mises en place pour soutenir le recrutement et la rétention des étudiantes et des membres du corps professoral autochtones. Plus de la majorité des écoles (56 %, n=59) n'ont pas répondu à la question, tandis que 11 % ont déclaré n'avoir aucune politique ni structure en place. Les autres répondantes ont déclaré avoir plusieurs structures et politiques en place. Les stratégies les plus fréquemment utilisées par les répondantes comprenaient un comité axé sur l'augmentation du recrutement et de la rétention ainsi qu'une politique scolaire sur la lutte contre le racisme, la diversité et l'équité.

Interrogées sur les stratégies et les soutiens utilisés par le programme de formation en sciences infirmières pour accroître la rétention des étudiantes autochtones, 57 % (n=60) des écoles n'ont pas répondu. Les stratégies et les soutiens les plus courants offerts par les écoles comprennent des programmes de soutien par les pairs (15 écoles) et des orientations spécialement conçues (6 écoles). Parmi les écoles qui ont répondu, 11 ont affirmé utiliser « d'autres » stratégies, le plus souvent en ayant des Aînés en résidence et des centres autochtones sur le campus. Parmi les répondantes, 18 % ont déclaré n'avoir aucune stratégie ni aucun soutien en place pour augmenter la rétention.

En ce qui concerne le soutien au recrutement et à la rétention des membres du corps professoral autochtones, 55 % (n=58) des écoles n'ont pas répondu, et 15 % (n=16) ont déclaré n'avoir aucune stratégie en place. Les offres d'emploi du corps professoral et le soutien à l'utilisation d'une pédagogie autochtone ont été majoritairement sélectionnés par les répondantes.

Discussion

Les résultats du sondage inaugural auprès des étudiantes et membres du corps professoral autochtones en sciences infirmières sont conformes aux thèmes identifiés par les groupes de discussion des membres du corps professoral/administratrices et des étudiantes au cours de la phase exploratoire du projet. Bien qu'une collecte continue de données soit nécessaire pour identifier les tendances, il est clair qu'il y a un manque de données précises relatives aux étudiantes. En raison de la variation dans la façon dont les écoles recueillent les données sur les inscriptions (et certaines écoles ne les recueillent pas du tout), il est difficile de déterminer le nombre réel d'étudiantes autochtones qui sont admises, inscrites et diplômées de divers programmes de formation en sciences infirmières. Comme l'ont mentionné les membres des groupes de discussion, l'auto-identification en tant qu'étudiante autochtone ne se produit pas systématiquement et constitue donc un obstacle à l'exactitude des chiffres relatifs à l'inscription. Des résultats semblables sont observés concernant le nombre de membres du corps professoral déclarés. De nombreuses membres du corps professoral autochtones actuelles et potentielles choisissent de ne pas s'identifier, ce qui a une incidence sur l'exactitude des données.

Comme mentionné précédemment, les participantes aux groupes de discussion ont convenu que les stratégies de recrutement et de rétention des étudiantes et des membres du corps professoral doivent être culturellement sûres et qu'elles nécessitent la reconnaissance et l'intégration des connaissances autochtones dans la communauté scolaire, les ressources étudiantes et les programmes d'études. Cependant, étant donné que plus de 50 % des écoles n'ont pas répondu aux questions liées aux stratégies de recrutement et de rétention, on sait peu de choses sur celles qui sont actuellement utilisées et leur succès.

Au fur et à mesure que le sondage auprès des étudiantes et membres du corps professoral autochtones en sciences infirmières continuera d'être offert dans les années à venir, on espère que les données recueillies deviendront plus solides afin que les tendances en matière d'admissions et d'inscriptions d'étudiantes, et de diplômées autochtones ainsi que le nombre de membres du corps professoral autochtones puissent être cernées et utilisées pour influencer les politiques visant à répondre avec succès à l'appel à l'action 23 de la CRV. Cependant, comme l'ont souligné les groupes de discussion, les statistiques relatives aux inscriptions d'étudiantes autochtones et au nombre de membres du corps professoral autochtones ne doivent pas être considérées sans contexte. À elles seules, ces données n'indiquent pas l'expérience des personnes autochtones dans leurs écoles de sciences infirmières. Bien qu'il soit de la plus haute importance que le nombre d'étudiantes et de membres du corps professoral autochtones augmente, il est essentiel que les écoles veillent à ce que leur expérience soit positive. La recherche à l'appui de l'élaboration de telles stratégies devrait être une priorité urgente pour les universitaires et les écoles de sciences infirmières.

Références

- Association canadienne des écoles de sciences infirmières. (2020). *Cadre stratégique en matière de formation infirmière en réponse aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation*. <https://www.casn.ca/fr/2020/11/cadre-strategique-en-matiere-de-formation-infirmiere-en-reponse-aux-appels-a-laction-de-la-commission-de-verite-et-reconciliation-du-canada/>
- Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2015). *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action*. https://nctr.ca/wp-content/uploads/2021/04/4-Appels_a_l-Action_French.pdf
- Walter, M., Kukutai, T., Russo Carroll, S. et Rodriguez-Lonebear, D. (dir.). (2021). *Indigenous data sovereignty and policy*. Routledge.

Annexe A (Questions du sondage)

Questions concernant le corps professoral

1. Veuillez indiquer le nombre de membres F1, F2 et F3 du corps professoral **autochtones** employés dans le programme. Veuillez laisser la réponse vide si vous ne disposez pas de données concernant le corps professoral autochtone dans votre programme. Un « 0 » ne doit être utilisé que pour confirmer qu'il n'y a pas de membres du corps professoral autochtones.

« Membres du corps professoral autochtones » fait référence aux membres du corps professoral en sciences infirmières qui s'identifient comme appartenant aux Premières Nations, inuites ou métisses.

	Membre du corps professoral autochtone
F1 - Temps plein, Membre permanent du corps professoral	
F2 - Temps plein, Membre à du corps professoral avec un contrat de plus d'un an	
F3 - Temps plein ou temps partiel, Membre du corps professoral avec un contrat de moins d'un an	

Questions concernant les étudiantes

Les questions ci-dessous ont été répétées pour chaque type de programme (baccalauréat IA, baccalauréat de collaboration IA, baccalauréat pour infirmière psychiatrique autorisée, études supérieures pour infirmière autorisée, études supérieures pour infirmière psychiatrique autorisée, maîtrise, formation pour les infirmières praticiennes, doctorat).

2. Combien d'étudiantes autochtones (des Premières Nations, inuites et métisses) ont été admises au programme au cours de l'année scolaire 2021-2022?
 - Boîte pour un numéro
 - Je ne sais pas
 - Je préfère ne pas répondre
3. Combien d'étudiantes autochtones (des Premières Nations, inuites et métisses) se sont inscrites au programme au cours de l'année scolaire 2021-2022?
 - Boîte pour un numéro
 - Je ne sais pas
 - Je préfère ne pas répondre
4. Combien d'étudiantes autochtones ont obtenu leur diplôme du programme (insérer le type) au cours de l'année civile 2021?
 - Boîte pour un numéro
 - Je ne sais pas
 - Je préfère ne pas répondre
5. Veuillez indiquer comment votre programme détermine le nombre d'étudiantes autochtones. (*Choisissez toutes les options pertinentes.*)

- Nombre de places désignées occupées pour les étudiantes autochtones
- Nombre d'étudiantes qui se sont déclarées autochtones sur les documents d'admission de l'établissement
- Nombre d'étudiantes qui se sont déclarées autochtones lors de leur demande d'admission à l'école de sciences infirmières
- Autre – veuillez préciser :
Le programme ne recueille pas de données sur les étudiantes autochtones

Questions relatives au recrutement et à la rétention des membres du corps professoral et des étudiantes autochtones en sciences infirmières

6. Quelles structures ou politiques sont en place pour soutenir le recrutement et la rétention de membres du corps professoral et d'étudiantes autochtones dans votre école? (*Choisissez toutes les options pertinentes.*)
 - Comité ou autre groupe consultatif axé sur l'augmentation de la présence autochtone au sein de l'établissement.
 - L'école ou le programme a intégré dans son plan stratégique des objectifs liés au recrutement et à la rétention de membres du corps professoral autochtones
 - L'école ou le programme a une politique sur la lutte contre le racisme, la diversité et l'équité
 - Création de postes de direction ou de corps professoral réservés aux infirmières autochtones
 - Documents d'orientation/énoncés de position décrivant le plan, l'engagement et les principes de l'établissement liés au recrutement ou à la rétention des membres du corps professoral autochtones
 - Structure de rapport sur les progrès liés au recrutement ou à la rétention des membres du corps professoral autochtones
 - Autre – veuillez préciser :
 - Aucune de ces réponses
7. Quelles stratégies le programme de formation en sciences infirmières utilise-t-il pour recruter des étudiantes autochtones? (*Choisissez toutes les options pertinentes.*)
 - Sièges désignés équitables pour les étudiants autochtones
 - Collaboration avec les écoles secondaires des communautés autochtones pour fournir aux étudiantes potentielles des renseignements sur le programme de formation en sciences infirmières
 - Programmes de préformation pour les étudiantes du secondaire ou les diplômées du secondaire autochtones
 - Parcours d'admission particulier pour les étudiantes autochtones
 - Bourses d'études ou aide financière pour étudiantes autochtones en sciences infirmières
 - Modalités de prestation flexibles, y compris la prestation à distance ou l'enseignement du corps professoral dans la communauté
 - Autre – veuillez préciser :

- Aucune de ces réponses
8. Quelles stratégies et quels soutiens le programme de formation en sciences infirmières utilise-t-il pour accroître la rétention des étudiantes autochtones? (*Choisissez toutes les options pertinentes.*)
- Orientation spécialement conçue pour les étudiantes autochtones en sciences infirmières
 - Utilisation des modalités de prestation à distance aux communautés autochtones
 - Membres du corps professoral enseignant dans une communauté autochtone
 - Programmes de soutien par les pairs pour les étudiantes autochtones
 - Mentorat/implication d'anciennes étudiantes autochtones pour soutenir les étudiantes actuelles
 - Association ou groupe d'étudiantes autochtones
 - Bourses d'études ou aide financière aux étudiantes autochtones
 - Autre – veuillez préciser :
 - Aucune de ces réponses
9. Quelles stratégies sont en place pour soutenir le recrutement et la rétention des membres du corps professoral autochtone en sciences infirmières? (*Choisissez toutes les options pertinentes.*)
- Offres d'emploi du corps professoral pour les infirmières enseignantes autochtones
 - Soutien à l'utilisation d'une pédagogie autochtone
 - Contribution des Aînés et d'autres membres des communautés autochtones aux programmes d'études
 - Possibilités de financement pour la recherche en santé autochtone
 - Stratégies de recrutement en place pour encourager les étudiantes en sciences infirmières à poursuivre des études supérieures
 - Autre – veuillez préciser :
 - Aucune de ces réponses